



Cagnotte pour l'entretien des animaux saisis en attente du procès

Le 11 août dernier, 4 chevaux et 3 moutons ont été saisis et confiés à l'ARDA. La prise en charge des animaux jusqu'au procès va engendrer de grosses dépenses pour notre association qui ne bénéficie d'aucune subvention. Nous avons néanmoins décidé de relever le défi afin de permettre la mise à l'abri des animaux et éviter que leur divagation faute d'eau et de nourriture ne provoque d'accident. Nous avons lancé la cagnotte pour couvrir les premiers frais mais sans compter depuis l'arrivée de Katko, le cheval dont les deux compagnons sont morts avant que l'alerte ne soit arrivée et en ce mois de septembre de 12 chiens dont 3 femelles gestantes et 8 chiots.... Une de femelles a donné naissance à 6 petits et les deux autres seront bientôt à terme....(vous pouvez suivre leurs histoires sur la page de l'ARDA) Notre asso, face aux besoins et afin de répondre à la justice prête à agir pour eux est devenue refuge pour animaux saisis... Nous modifions donc la cagnotte pour la généraliser... Nous avons besoin d'aide pour couvrir une partie des frais d'installation, de soins et de nourriture pour tout ce petit monde. Nous savons pouvoir compter sur votre soutien. L'équipe ARDA

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/refuge-arda-sauvetages>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

TORRENT